

AS03 – Dirigeants d’association : sécuriser ses engagements associatifs

Inter

Intra

Thématique(s)

Droit des associations

La durée, le nombre de séances, les modalités (présentiel ou distanciel), les dates, les lieux et les tarifs varient selon les sessions. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations ou contactez-nous pour connaître les modalités à jour.

Objectifs professionnels

- Identifier les risques encourus par les organes de direction du fait, de la gestion financière d’une association
- Prévenir les risques de mise en cause de la responsabilité des dirigeants d’association

Programme

1. Etendue de la responsabilité civile ou pénale au regard des activités de l’association
2. Responsabilité des dirigeants et situation financière de l’association
3. Moyens permettant aux dirigeants de prévenir les risques
4. Assurances spécifiques des dirigeants

Public concerné

- Directeur d’association

Pré-requis

- Expérience dans l'une des fonctions ciblées

Pédagogie

- Formation associant aspects théoriques et surtout approche pratique.
- Remise d'un dossier technique spécialement conçu par FIDAL FORMATIONS.

Intervenants

Les intervenants, experts de leur domaine, sont précisés selon la session. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations.

Contactez Fidal Formations

Pour toute question sur cette formation, son financement, ses dates ou ses tarifs, contactez nos équipes.

Site

<https://www.fidalformations.fr/contactez-nous>

Email

infos@contact.fidalformations.fr

Téléphone

[+33 \(0\) 1 58 97 10 00](tel:+33(0)158971000)

Fidal Formations

4-6 Avenue d'Alsace, 92400 Courbevoie, France.

© 2026 Fidal Formations. Tous droits réservés.